



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

Déclaration de Tiff Macklem

Conférence de presse pour annoncer le nouveau gouverneur

Ottawa (Ontario)

1^{er} mai 2020

Je tiens à remercier le ministre des Finances et le Conseil d'administration de la Banque de m'avoir choisi comme dixième gouverneur de la Banque du Canada. C'est un privilège et un honneur.

Je me réjouis à l'idée de revenir à la Banque et de travailler avec les membres distingués du Conseil de direction et du personnel incomparable de la Banque. Les employés de la Banque ont toujours été sa plus grande force, et grâce à leurs efforts, l'institution est considérée comme l'une des banques centrales les plus influentes et les plus dignes de confiance du monde. Cette réputation n'a été que rehaussée par la réaction ferme et sans précédent de la Banque face à la crise de la COVID-19, sous la direction du gouverneur Poloz et de la première sous-gouverneure Wilkins. Les actions de la Banque aident à protéger l'économie et le système financier du Canada contre des dommages durables.

Bien que les événements des dernières semaines aient été accaparants, il faut se rappeler que le mandat d'un gouverneur est de sept ans. Et quand on considère l'ensemble du mandat du gouverneur Poloz, on constate que les contributions qu'il a apportées au Canada ont été exceptionnelles. Il a été nommé en 2013, à un moment où les économies du Canada et du monde étaient encore aux prises avec les contrecoups de la crise financière mondiale. Un an et demi plus tard, son équipe et lui ont dû gérer les effets d'un choc pétrolier. Durant ses sept années, et malgré plusieurs obstacles en cours de route, le gouverneur Poloz s'est employé à ramener l'économie à bon port. Ainsi, l'inflation se situait à la cible de 2 % et le taux de chômage était à son plus bas niveau en quarante ans, pas plus tard qu'en janvier dernier. Au cours des deux derniers mois, les Canadiens ont bénéficié du leadership du gouverneur Poloz pour faire face aux répercussions économiques de la pandémie de COVID-19.

La Banque du Canada favorise le bien-être des Canadiens dans l'exercice de ses quatre grandes fonctions : la conduite indépendante de la politique monétaire; la production de billets de banque sûrs et fiables; la promotion d'un système financier solide et efficace; et l'offre de services bancaires au gouvernement du Canada. J'ai l'intention d'ajouter à mon tour aux normes d'excellence que le gouverneur Poloz, son équipe et nos prédecesseurs ont mises en place, pour que nous puissions continuer à remplir le mandat qui nous est donné par la *Loi sur la Banque du Canada*.

Je m'engage envers tous les Canadiens à tout faire pour être à la hauteur des normes élevées établies par mes prédécesseurs.

Sur ce, mes collègues et moi serons heureux de répondre à vos questions.